

Snad
Société Normande d'Assainissement et de
Dépollution
Site de Heudebouville

**DOSSIER DE DEMANDE
D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR
L'AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE
REGROUPEMENT DE DECHETS NON DANGEREUX
ET DE DECHETS DANGEREUX**

**AVIS DU PROPRIETAIRE [11 DU I. DE L'ARTICLE
D.181-15-2 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT]**

PJ N°62



Octobre 2021

1 Avis du propriétaire



SCI PRAEMIUM
HEUDEBOUVILLE

S.N.A.D
Rte d'Ingremare
27 400 Heudebouville

Heudebouville, le 27 septembre 2021

Objet : Avis sur la remise en état du site en cas de cessation d'activité

Monsieur,

Dans le cadre de votre dossier de demande d'autorisation environnementale au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour une réorganisation de votre centre de transit, situé Route d'Ingremare à Heudebouville, vous sollicitez mon avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif des installations.

J'émet un avis favorable à l'usage futur du terrain de type industriel et à votre proposition de remise en état du site, à savoir :

- la vente ou le transfert sur un nouveau site d'exploitation de toutes les équipements et machines, matériels en état de fonctionnement,
- le démontage des matériels et équipements en état défectueux par un récupérateur agréé et leur évacuation vers des centres de traitement agréés,
- le curage et le nettoyage des réseaux, ouvrages de traitement et bassins par une entreprise spécialisée,
- le maintien en l'état de la clôture rigide,
- le diagnostic de la qualité des sols restitués et la soumission d'un programme de dépollution et/ou de surveillance à l'approbation de l'administration en cas de pollution identifiée.

Dans le cadre d'un usage futur du site lorsque l'installation sera mise à l'arrêt définitif, le terrain sera laissé dans un état comparable à celui de la période précédant l'exploitation de l'installation et compatible avec le règlement du document d'urbanisme en vigueur.

J'ai bien noté la notification de cessation d'activités précisant les actions engagées pour assurer la sécurité environnementale du site qui sera adressée au Préfet dans un délai de trois mois avant la cessation effective.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A. PIERRE

Siège social : Route d'Ingremare - 27400 HEUDEBOUVILLE - Téléphone : 02 32 40 56 56 - contact@snad27.fr

SCI au capital de 5 000 € - RCS Evreux 884 882 150 - SIRET 884 882 150 00011 - TVA FR 29 884 882 150 - APE 6820 B

C.E.R.D.I.S. Environnement

1 rue Pasteur - 76117 INCHEVILLE - Tél. 02.27.28.29.29 - contact@cerdis.fr

SARL au capital de 8 000 Euros SIRET : 414 945 311 00010 - RCS DIEPPE B 414 945 311 - APE 7490 B